

Image not found or type unknown



Suspension indemnités assedic lors d'un déménagement

Par **Nath**, le **16/02/2011** à **00:03**

Bonjour,

J'ai déménagé le 26 novembre et, suivant le conseil de mon conseiller de Paris et parce que je n'avais pas de connexion Interet à mon nouveau domicile, je n'ai déclaré mon changement d'adresse que le 25 janvier 2011. Le pb est que j'ai été radiée des Assedics de Paris en date du 26/11 (rétroactivement) et inscrite aux Assedics des Hauts de Seine le 1er février 2011. Entre les 2 pas d'indemnités et un trop perçu à rembourser. J'ai fait une demande de rétroactivité des droits qui a été refusée. Que puis-je faire pour récupérer mes 2 mois d'indemnités ?

Merci